

PÊCHER À L'ÉTANG DE BORN SALAGNAC-CLAIRVIVRE

Depuis la cité de Clairvivre
à l'étang de Born

6

La **cité de Clairvivre**, véritable ville en pleine campagne, fut créée de toutes pièces pour lutter contre la tuberculose, avec son **grand hôtel** bâti sur le modèle d'un palace des années 30, son hôpital, ses pavillons, sa station de dépuración, ses écoles, ses routes et commerces. Cette cité unique en Périgord a été labellisée en 2011 « **Patrimoine du XX^e siècle** » par le Ministère de la culture. Depuis Clairvivre, le parcours s'enfonce dans la **forêt domaniale de Born** d'une superficie de 450 hectares, sur de larges chemins forestiers bordés essentiellement de pins. Le chemin plonge ensuite dans une forêt plus dense et après avoir longé un grand fossé dans une combe il débouche à l'étang, par un large chemin de pierres, toujours dans les bois. Cet étang est très ancien, car il appartenait avec la forêt à la **seigneurie de Born** aujourd'hui disparue, dont le plus célèbre représentant était le troubadour **Bertran de Born**. En 1184, les moines avaient bâti un **moulin** adossé à la chaussée de l'étang. Celui-ci existait encore en 1754 avec ses deux meules pour moudre le seigle. Lors de la construction de la cité de Clairvivre, un **restaurant sur pilotis** fut installé sur l'étang, relié au bord par une passerelle d'une dizaine de mètres. Il fut entièrement détruit par un incendie en 1973, mais l'étang continue de représenter un endroit paisible pour les pensionnaires de la cité et les pêcheurs.



Les conseils de la « Fédé » de pêche de la Dordogne

D'une superficie de 20 hectares, l'étang de Born, propriété de l'Établissement Public de Clairvivre, est géré halieutiquement par la Fédération de la Dordogne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Ce plan d'eau offre la possibilité aux pêcheurs de taquiner brochets*, carpes**, gardons**, perches**, rotengles**, sandres*** et tanches**. Les techniques conseillées sont la pêche au coup, la pêche moderne de la carpe (autorisée également de nuit) ainsi que la pêche des carnassiers aux appâts naturels ou aux leurres.

Informations réglementaires pour pêcher sur ce plan d'eau :

<http://www.federationpechedordogne.fr/zone-de-peche/plan-deau-de-born-clairvivre/>



Hébergement pêche à proximité :

Gîte communal « Le Cantou » à Saint-Mesmin (24270)

Tél. : 05 53 52 71 02 - <https://www.gites-de-france.com/fr/nouvelle-aquitaine/dordogne/le-cantou-24g24002>

Coordonnées GPS : 45.35190, 1.20500



Quelques suggestions de visites dans les environs :

Clairvivre : parcours d'interprétation autour de la cité
Hautefort : visite du château / visite de l'Hôpital-musée de la Médecine
Saint-Mesmin : gorges de l'Auvézère et cascade du Saut Ruban

7



Ref. carte
D3

Étang de Born

Clairvivre - Étang de Born : 5 km
Tour de l'étang : 2 km
Départ aux gîtes touristiques de Clairvivre :
N 45.32433°
E 001.22570°



Voir l'étang de Born en vidéo

<https://www.geo.carp.com/item/etang-de-born-clairvivre/>



Le chemin pas à pas

Le départ : Gîtes touristiques de Clairvivre

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5



Depuis l'accueil des gîtes, dos à celui-ci, partir à droite. Au bout des gîtes, prendre le chemin qui oblique à gauche en longeant la route. Dans la côte, à environ 100 m, tourner à droite en passant une barrière direction « **Boucle Bertran de Born** ». De l'autre côté de la barrière, prendre le chemin de gauche. Au bout de la descente, prendre le chemin à droite pour rejoindre la route.

Longer la route sur la gauche et prendre tout de suite le chemin fermé par une barrière à droite. Rester sur ce chemin sur 800 m et à l'intersection avec un **chemin carrossable** prendre à droite.

À 50 m, au carrefour des chemins, quitter le grand chemin pour un autre chemin à gauche. (*Possibilité de raccourcir en continuant tout droit et accéder à l'étang de Born).

À la fin du chemin, se diriger à droite pour longer le fossé. Laisser un chemin qui bifurque sur la droite et continuer sur le sentier. Aller à droite pour franchir un autre fossé et continuer en face. Quitter le bord du fossé au prochain chemin qui remonte vers la droite.

À 50 m, bifurquer sur un nouveau chemin à gauche et continuer sur ce chemin. Remonter jusqu'à un carrefour et prendre à gauche. En haut d'une petite côte, prendre un chemin à gauche. Passer la barrière et continuer sur le chemin en face pour arriver au bord de l'étang (6).

Angoisse : base de loisirs départementale de Rouffiac/ téléski nautique
Plus d'infos touristiques : Office de tourisme Naturellement Périgord
Tél. : 05 53 52 79 79 - www.naturellementperigord.fr